



MINISTÈRE DE LA COOPÉRATION
INTERNATIONALE ET DE LA PROMOTION
DU PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ



FORUM PPP

Forum sur le Partenariat Public-Privé
KINTELÉ > 30-31 MAI 2022

PROGRAMME

www.cooperation.gouv.cg



Ce Forum sur le partenariat public-privé vise principalement à inciter les acteurs privés nationaux et étrangers à investir, sous forme de partenariat public-privé, dans les différents projets identifiés par le gouvernement dans le Plan national de développement 2022-2026.

Les différentes activités qui vont se tenir dans le cadre de ce forum vont notamment permettre de démontrer l'intérêt du partenariat public-privé et l'importance pour l'État de travailler en étroite collaboration avec le secteur privé, qui englobe à la fois les opérateurs économiques locaux et les investisseurs étrangers. Pour ce faire, il sera présenté, à la communauté des entrepreneurs nationaux, ce mécanisme de levée des financements ou de collaboration avec l'État et, aux hommes d'affaires étrangers, le potentiel économique du Congo où ils pourront investir avec sûreté.

Le partenariat public privé se veut ainsi la clé de voûte du modèle économique de la République du Congo pour le quinquennat en

cours. Dans le cadre du nouveau Plan national de développement du pays, les privés ont un rôle important à jouer et le gouvernement tient à les accompagner et à sécuriser leurs investissements.

Bien qu'organisé par le Ministère de la Coopération Internationale et de la Promotion du partenariat public privé, cette rencontre d'hommes d'affaires et autres capitaines d'industrie est aussi une occasion pour les autres départements ministériels de rencontrer et d'échanger avec les acteurs privés du développement venant des quatre coins du monde, sur les opportunités de mettre en œuvre des projets.

Dans ces échanges dynamiques gagnant-gagnant, le Ministère de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public privé entend jouer un rôle d'interlocuteur pour les opérateurs économiques locaux et les partenaires étrangers. C'est d'ailleurs ce qui se fait depuis la création de ce ministère, mais cette fois-ci, ces échanges se veulent plus directs, plus inclusifs, plus constructifs et plus productifs.

30 Mai 2022

11:00 Accueil et Enregistrement des participants

Session d'ouverture

12:00 Mot de bienvenue & Projection de la vidéo «Le Partenariat Public-Privé en République du Congo»

12:10 Allocution du Ministre de la Coopération Internationale et de la Promotion du Partenariat Public-Privé

12:20 Allocution du Premier Ministre

12:30 Cocktail

Session 1 : Climat des affaires

13:00 Panel : «Comment rendre le climat des affaires attractif en République du Congo ?»

La vision du Gouvernement est de s'associer avec des partenaires privés, dans une démarche gagnant-gagnant, pour développer certains secteurs économiques. Pour y arriver, il faut que le climat des affaires soit assaini et garantisse des investissements privés, en poursuivant des réformes déjà engagées. Il s'agit de prendre, dans l'immédiat, des initiatives pour rendre le Congo plus attractif. Une loi sur le partenariat public-privé, justement en cours d'élaboration, pourra se révéler un levier important.

Intervenants

Ludovic Ngatsé*Ministre délégué auprès du ministre des Finances et du Budget, chargé du Budget***Annick Mongo,***Directrice Générale / Agence pour la Promotion des Investissements***Sylvain Kakou***Directeur Régional / Société Financière Internationale***Zephania Niyonkuru,***Directeur Général Adjoint / Rwanda Development Board*

Modérateur

Annoncia Badiabio*EY Consulting*

Session 2 : Agriculture

14:00 Panel : «Relancer l'agriculture pour booster le développement économique»

C'est un défi, et le Congo dispose du potentiel pour le relever. Mais, pourquoi on n'y est encore pas arrivé ? Le pays compte, en effet, près de 10 millions d'hectares de riches terres agricoles, parmi les meilleures du continent. Cependant, seulement 4% sont exploités. Ce qui retarde les attentes d'une autosuffisance dans l'alimentation. Le Gouvernement donc veut renverser la courbe des importations des produits alimentaires en développant rapidement ce secteur.

Intervenants

Paul Valentin Ngobo,*Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche***Yannick Ariane Rasoarimanana,***Représentante / FAO***Michel Djombo,***Président-Directeur Général / CA Agri***Yves MAKAYA***Secrétaire Général / Brasco*

Modérateur

Jean Pierre Goma*Conseil Supérieur de la Liberté de Communication*

15:00

Pause déjeuner

Session 3 : Zones Économiques Spéciales

16:00

Panel : «Les Zones économiques spéciales ou la clé de la modernisation»

Pour sortir de tout-pétrole, le Gouvernement a mis en place une politique des Zones économiques spéciales (ZES). Il s'agit de construire des infrastructures de base pour permettre aux partenaires de développer des activités économiques et commerciales dans divers domaines hors pétrole. La mise en œuvre des Zones économiques spéciales est la concrétisation de la diversification de l'économie. Quelle stratégie pour viabiliser les ZES et aider les investisseurs à les rendre opérationnelles ?

Intervenants

Emile Ouosso,

Ministre des Zones économiques spéciales et de la diversification économique

Iza Irame,

Directrice des investissements / Crystal Ventures Ltd

Gagan Gupta,

Président-Directeur Général / Arise

Modérateur

Vanessa Metou

Juriste

Session 4 : Industrie

17:00

Panel : «Arrimer les actions de développement à l'industrialisation»

Le développement local des filières agricoles, minières ou forestières ne peut se faire sans base industrielle. Le Congo présente dans ce secteur des avantages intéressants pour les investisseurs, car il faut pour le pays mettre en place des chaînes de valeur pour les activités qui se développent dans les secteurs primaires. Et l'industrie est vue comme le couronnement de tous ces efforts.

Intervenants

Nicéphore Fylla de Saint-Eudes,

Ministre du Développement Industriel et de la Promotion du Secteur Privé

Hassan Atie,

Président-Directeur Général / Codimex

Iqbal Omar,

Country Manager / PPC Barnett (RDC)

Modérateur

Jean Pierre Goma

17:00

Networking



FORUMPPP

Forum sur le Partenariat Public-Privé
KINTELÉ > 30-31 MAI 2022

Ce Forum sur le partenariat public-privé
vise principalement à inciter les acteurs
privés nationaux et étrangers à investir.

31 Mai 2022

10:00

Accueil et Enregistrement des participants

Session 5 : Mines

10:30

Panel : «L'exploitation des mines comme pilier du développement»

Le Congo dispose d'un sous-sol très riche en minerais. On y trouve en plus les polymétaux, les mines de fer, de la potasse, de l'or et du diamant. Les quantités et la qualité des gisements déjà prouvés sont intéressants. Les politiques publiques accordent une place de choix à l'exploitation minière dans le développement du Congo. Il faut cependant un apport conséquent des partenaires financiers. Le Congo doit les attirer en proposant des dispositifs rassurants et bénéfiques.

Intervenants

Pierre Oba*Ministre d'État des Industries Minières et de la Géologie***Paul Obambi,***Président-Directeur Général / SAPRO***Florent Lager,***Administrateur Général Adjoint / MPD Congo***Jean Claude Bassonama-Mouanda***Soremi SA*

Modérateur

Modeste Elenga*Radio Congo*

Session 6 : Économie Forestière

11:30

Panel : «Capitaliser l'économie forestière à travers une politique de transformation de ses ressources»

Plus de 65% du territoire congolais sont couverts de forêts. Grâce à un cadre juridique rigoureux, le gouvernement prône une exploitation responsable et durable des forêts, en exigeant que seulement 15% des grumes devraient être soumis à l'exportation et le reste du bois transformé sur le plan local. Comment peut-on capitaliser ces acquis pour booster une industrie du bois pourvoyeuse d'emplois ?

Intervenants

Rosalie Matondo,*Ministre de l'Économie Forestière***Christian Schwarz,***Directeur Général / CIB/Olam***François MANKESSI,***Coordonnateur National / PRONAR***Michel Gally,***Responsable Pays / FRM Congo*

Modérateur

Alfred Nkodia*OIFGL*

12:30

Pause-Café

Session 7 : Énergies

12:40

Panel : «Pérenniser la production des énergies pour soutenir les activités du développement»

Le Congo prend de nombreuses initiatives, dans divers secteurs de la vie nationale, en vue de développer son économie. Ces initiatives doivent entre autres être soutenues par des énergies permanentes et de qualité. Mais, qu'est qui freine l'atteinte de l'autosuffisance dans la production des énergies ? Et pourtant le pays dispose d'un vrai potentiel dans ce secteur, capable de faire du Congo un exportateur en la matière. En effet, en hydroélectricité, en solaire ou en recyclage du gaz naturel, le Congo est nanti des atouts de production des énergies.

Intervenants

Honoré Sayi

Ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique

Laurent Van Houcke,

Directeur des opérations / BBOXX

Patrick Krasa,

STOA Infra & Energy

Modérateur

Albert Miandzoukouta

La Semaine Africaine

13:40

Pause-déjeuner

Session 8 : Transport

14:20

Panel : «Faire des transports un secteur porteur et attractif»

Les transports constituent un secteur stratégique où des partenaires privés sont attendus pour prendre des actions. Les transports aérien, fluvial et ferroviaire représentent des vrais défis dans la prise en charge de la production agro-pastorale ou dans les domaines des mines ou et de bois. Avec une démographie en pleine croissance dans les zones urbaines, la mise en place d'un système des transports moderne est une attente principale des populations. Les investisseurs trouveront un secteur en plein essor et ayant de bonnes perspectives.

Intervenants

Jean-Marc Thystère-Tchicaya,

Ministre des Transports, de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande

Kenaka Jean Claude,

Président-Directeur Général / OBT

Nyl Moret-Mba,

Directeur Général Adjoint / Afrijet

Christophe Pujalte,

Directeur Régional / Bolloré Transport & Logistics Congo-RD Congo

Modérateur

Bourgélie Ampion

Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier

Session 9 : Tourisme

15:20

Panel : «Comment rendre attractif la destination Congo ?»

Le Tourisme est une importante opportunité pour développer les activités économiques au Congo. Le potentiel existe, et le Congo peut être cité comme une destination de choix. Comment la rendre alors plus attractive ? Le gouvernement a déjà posé des jalons pour le développement du tourisme, en créant des aires protégées, des parcs nationaux et en viabilisant certains sites naturels. Aujourd'hui, le tourisme se présente comme un secteur favorable aux investissements.

Intervenants

Destinée Doukaga,
Ministre du Tourisme et des Loisirs

Karen Waterston,
Directeur des opérations / Congo Conservation Company

Driss Chafiq,
Directeur d'Exploitation / Centre International de Conférence et Grand Hôtel de Kintele

Modérateur

François Chignac
Euronews

Session de clôture



FORUM **PPP**

Forum sur le Partenariat Public-Privé
KINTELÉ > 30-31 MAI 2022

www.cooperation.gouv.cg/forumppp